

## Rémunération des dirigeants



### Rémunération au titre de l'exercice 2013

Le Conseil d'administration, réuni le 26 février 2014, a arrêté, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, la part variable à verser au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur général.

Pour rappel :

- La part variable cible au titre de l'exercice 2013 est égale à 800 000 € (objectifs atteints à 100 %). En fonction du degré de réalisation des objectifs, cette part variable peut varier de 0 à 1,5 fois le montant cible soit entre 0 euro et 1 200 000 euros.
- La part variable au titre de l'exercice 2013 était basée pour 80 % sur des objectifs financiers et pour 20 % sur des objectifs personnels avec la décomposition suivante :
  - 40 % sur un objectif de bénéfice net par action retraité avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 68 % ;
  - 30 % sur un objectif de croissance organique avec, en cas de fort dépassement de l'objectif, un plafond situé à 51 % ;
  - 10 % sur un objectif de croissance par acquisition, sans possibilité de dépassement ;
  - 20 % sur 3 objectifs personnels liés à la stratégie de l'entreprise, sans possibilité de dépassement. Les objectifs fixés pour l'exercice 2013 portaient sur la conduite d'une acquisition significative en cohérence avec la stratégie long terme, la mise en œuvre de la nouvelle organisation et la préparation du futur du groupe notamment au travers de l'identification des futurs dirigeants.

Après examen de la réalisation desdits objectifs, il ressort que la part variable de Monsieur Hubert Sagnières s'établit à 106 % du montant cible, soit 848 000 euros.

Pour mémoire, le taux de réalisation des objectifs était de 123 % au titre de l'exercice 2012 et 131 % au titre de l'exercice 2011.

Le tableau ci-après récapitule les rémunérations perçues au titre de l'exercice 2013 par Monsieur Hubert Sagnières :

	<b>Hubert Sagnières</b> Président-Directeur général
Rémunération fixe	800 000 €
Rémunération variable due au titre de 2013	848 000 €

Le tableau ci-après donne le détail du calcul de la part variable 2013 :

P			R	P x R	P x R x cible en €
Poids	Nature	Echelle d'évaluation	% réalisation	% réalisation pondéré	Réalisation en montant
40%	BNPA retraité	0% à 170%	170%	68,0%	544 000 €
30%	Croissance organique	0% à 170%	30%	9,0%	72 000 €
10%	Croissance par acquisition	0% à 100%	100%	10,0%	80 000 €
20%	Facteur personnel	0% à 100%	95%	19,0%	152 000 €
<b>100%</b>				<b>106,0%</b>	<b>848 000 €</b>

Pour mémoire, en 2013, le groupe a réalisé :

- un bénéfice net par action publié (non retraité) de 2,82 € ;
- une croissance organique de 2,1 %
- et 28 acquisitions équivalant à un chiffre d'affaires annuel de 254 millions d'euros.

## Rémunérations 2014

Le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, lors de sa réunion du 26 février 2014, de maintenir en 2014 la structure de la rémunération variable de l'exercice 2013. La part variable sera assise pour :

- 80 % sur des objectifs financiers
  - 40 % sur un objectif de BNPA retraité
  - 30 % sur un objectif de croissance combinée<sup>1</sup>
  - 10 % sur un objectif de croissance par acquisition organique
- 20 % sur 4 objectifs personnels liés à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise.

Le niveau de réalisation requis pour ces objectifs a été établi de façon précise, exigeante et rigoureuse mais ne saurait être rendu public pour des raisons de confidentialité : Essilor International étant une société cotée, opérant dans un seul métier, l'optique (contrairement à ses concurrents), il apparaît préjudiciable, pour la bonne exécution de la stratégie, de communiquer ces éléments de mesure d'évaluation de la performance future.

\*\*\*

Pour rappel, le Conseil d'administration, réuni le 25 novembre 2013, a décidé, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, de reconduire en 2014 la rémunération fixe et la rémunération variable cible de Monsieur Hubert Sagnières (respectivement 800 000 € pour la rémunération fixe et 800 000 € pour la rémunération variable). Ces montants sont strictement identiques à ceux des années 2012 et 2013.

<sup>1</sup> Croissance organique et croissance provenant des acquisitions finalisées en 2013 (incluant Costa)

La part variable de l'exercice 2014 pourra varier entre 0 et 1,6 fois le montant cible en fonction du degré de réalisation des objectifs. Le relèvement du maximum de la part variable (de 1,5 fois le montant cible en 2012 et 2013 à 1,6 fois en 2014) s'explique par la volonté d'aligner la part variable maximum sur la médiane des pratiques du marché. Le Conseil d'administration a en effet disposé de deux études réalisées par un cabinet indépendant spécialisé en rémunération des dirigeants. La première de ces études portait sur les rémunérations de Présidents-Directeurs généraux et de Présidents du Directoire de groupes industriels français du CAC 40 et du Next 20 avec une capitalisation et/ou un chiffre d'affaires comparables à ceux d'Essilor International. La seconde étude était basée sur une comparaison pan européenne des rémunérations de « Chief Executive Officers » de 15 groupes (dont 5 français, 5 allemands et 5 anglais) comparables à Essilor International au regard de leur chiffre d'affaires, leurs effectifs, leur capitalisation boursière et leur très forte internationalisation.

Le tableau ci-après récapitule les rémunérations (fixe, variable cible et maximum) 2013 et 2014 de Monsieur Hubert Sagnières :

	2013	2014
<b>Rémunération fixe</b>	800 000 €	800 000 €
<b>Rémunération variable cible au titre de l'exercice</b>	800 000 €	800 000 €
<i>Rémunération variable maximum au titre de l'exercice</i>	1 200 000 €	1 280 000 €

#### **A propos d'Essilor**

*Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est de permettre à toute personne dans le monde d'avoir une bonne vision grâce à des verres adaptés à ses besoins. Ainsi le groupe consacre plus de 150 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Les marques phares sont Varilux®, Crizal®, Definity®, Xperio®, Optifog™, Foster Grant®, Bolon® et Costa®. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.*

*Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de plus de 5 milliards d'euros en 2013 et emploie plus de 55 000 collaborateurs. Le groupe, qui déploie ses activités dans plus d'une centaine de pays, dispose de 28 usines, plus de 450 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que plusieurs centres de recherche et développement dans le monde.*

*Pour plus d'informations, visitez le site [www.essilor.com](http://www.essilor.com).*

*L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.*

-----  
**Relations Investisseurs et Communication Financière**

Tél. : 01 49 77 42 16